



CLUB DE PLONGEE SUBAQUATIQUE D'EPINAL

Plongée scaphandre - Apnée - Nage avec palmes - photo / vidéo -
Plongée sportive en piscine

Contact : secretaire@epinalplongee.fr / 06 84 01 81 59



DOSSIER D'INSCRIPTION

au Club de Plongée Subaquatique d'Epinal (CPSE) pour l'année 2022 - 2023

Si vous souhaitez vous inscrire au CPSE pour pratiquer une de nos activités, **veuillez remplir le dossier ci-dessous** comprenant :

- La fiche individuelle d'inscription (page 2) ;
- L'engagement de l'adhérent (page 3) ;
- L'autorisation parentale pour les mineurs (page 3) ;
- L'autorisation d'utilisation du droit à l'image et des données personnelles dans le cadre du CPSE (page 3) ;
- Le tableau de calcul de la cotisation (page 4).

Et de joindre à votre dossier :

- une **copie** votre certificat médical de non contre-indication (CACI) à une activité subaquatique (modèle disponible sur le site internet du club <https://www.cpsepinal.fr/> de moins d'un an. Pour la NAP et l'apnée de moins de 6 mètres, un questionnaire de santé est suffisant les deux années qui suivent l'établissement du CACI (également disponible sur le site internet).
- votre **cotisation** (chèque ou copie du virement) calculée à partir du tableau page 4

Tout dossier incomplet ne pourra être accepté et sera retourné.

Merci de privilégier l'envoi électronique de vos documents, inscription + justificatif de paiement, directement par mail à l'adresse suivante : secretaire@epinalplongee.fr.

Merci également de privilégier le paiement par virement avec identification précise, Nom / Prénom / Activité choisie sur le compte Crédit Mutuel du CPSE : **IBAN** FR76 1027 8069 0000 0137 3984 015 - **BIC** CMCIFR2A

Si vous optez pour un dossier papier, il devra **IMPERATIVEMENT** être remis en main propre au Président du Club, Yves, ou aux Secrétaires, Virginie ou Christian. Pour toute inscription en cours d'année la procédure reste la même.

L'adhésion au Club est valable pour une année, court sur la période du 1^{er} Septembre de l'année N au 30 Septembre de l'année N+1 et comprend la Licence FFESSM ainsi que l'accès à la piscine.

Les créneaux piscine sont les suivants : mardi soir de 20h à 22h – mercredi soir de 20h à 22h et samedi après-midi de 15h30 à 17h30.

Assurances

Votre licence comprend d'office une assurance responsabilité civile pour garantir les dommages que vous pourriez causer à des tiers.

Par contre, pour garantir les dommages que vous pourriez subir à titre individuel, vous avez la possibilité de contracter une assurance complémentaire. Cette assurance individuelle non obligatoire peut être contractée auprès de l'assureur de votre choix. La FFESSM propose des contrats adaptés à notre activité, négociés avec son assureur ASSURDIVING du groupe Lafont Assurance : www.assurdiving.com .

DAN europe est également un spécialiste de l'assurance des plongeurs www.daneurope.org

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION Saison 2022-2023

N° de licence si renouvellement : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Date de Naissance : _____ / _____ / _____ à _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél portable : _____ Mail : _____

ACTIVITE PRINCIPALE CHOISIE
<input type="checkbox"/> Plongée
<input type="checkbox"/> Apnée
<input type="checkbox"/> NAP – Nage avec Palmes
<input type="checkbox"/> Photo / Vidéo
<input type="checkbox"/> PSP – Plongée Sportive en Piscine

Niveau de pratique actuel		Formation souhaitée	
Plongée	Apnée	Plongée	Apnée
<input type="checkbox"/> PE 20	<input type="checkbox"/> Apnéiste	<input type="checkbox"/> PE 20	<input type="checkbox"/> Apnéiste
<input type="checkbox"/> PE 40	<input type="checkbox"/> Apnéiste confirmé	<input type="checkbox"/> PE 40	<input type="checkbox"/> Apnéiste confirmé
<input type="checkbox"/> PA 20	<input type="checkbox"/> Apnéiste eau libre	<input type="checkbox"/> PA 20	<input type="checkbox"/> Apnéiste eau libre
<input type="checkbox"/> PA 40	<input type="checkbox"/> Apnéiste confirmé eau libre	<input type="checkbox"/> PA 40	<input type="checkbox"/> Apnéiste confirmé eau libre
<input type="checkbox"/> PA 60	<input type="checkbox"/> Apnéiste expert eau libre	<input type="checkbox"/> PA 60	<input type="checkbox"/> Apnéiste expert eau libre
<input type="checkbox"/> Guide de palanquée	<input type="checkbox"/> Apnéiste expert eau libre	<input type="checkbox"/> Guide de palanquée	<input type="checkbox"/> Apnéiste expert eau libre
<input type="checkbox"/> DP exploration (N5)	<input type="checkbox"/> IE1	<input type="checkbox"/> DP exploration (N5)	<input type="checkbox"/> IE1
<input type="checkbox"/> E 1	<input type="checkbox"/> IE 2	<input type="checkbox"/> E1	<input type="checkbox"/> IE 2
<input type="checkbox"/> E 2	<input type="checkbox"/> MEF 1	<input type="checkbox"/> E 2	<input type="checkbox"/> MEF1
<input type="checkbox"/> E 3	<input type="checkbox"/> MEF 2	<input type="checkbox"/> E 3	<input type="checkbox"/> MEF 2
<input type="checkbox"/> E 4		<input type="checkbox"/> E 4	<input type="checkbox"/> RIFA apnée
		<input type="checkbox"/> RIFA plongée	
		<input type="checkbox"/> Nitrox	
		<input type="checkbox"/> Nitrox confirmé	

PE : plongeur encadré
 PA : plongeur autonome
 20 : profondeur

Tarifs page 4

ENGAGEMENT DE L'ADHERENT

Les adhérents du CPSE s'engagent à :

- respecter le Code du sport, les règlements de la FFESSM, les statuts et le règlement intérieur du club (documents disponibles en téléchargement sur le site du club) ;
- ne pas commencer une activité dans le bassin ou dans un plan d'eau en l'absence de l'encadrant dirigeant la séance ;
- prendre le plus grand soin du matériel prêté par le club et à participer à son entretien ;
- signaler au président ou à un des membres du comité directeur tout fait pouvant porter atteinte à la sécurité des adhérents ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres membres du club et à avoir un comportement digne en toute circonstance.

L'adhérent (signature obligatoire tant pour les majeurs que les mineurs)

Nom/ prénom

signature

Lu et approuvé le

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e), Monsieur, Madame,
représentant légal de l'enfant

l'autorise à pratiquer la discipline choisie en piscine et en milieu naturel, sous la responsabilité du CPSE.

J'autorise également les responsables du CPSE à adopter toutes mesures nécessaires en cas d'accident pour un éventuel transfert sanitaire vers le centre de soins adapté le plus proche.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement interne du CPSE, disponible sur le site du Club, et l'accepter sans réserve.

Fait à _____ le _____

Signature :

DROIT A L'IMAGE ET DONNEES PERSONNELLES

Je soussigné, _____ autorise le CPSE :

- à utiliser les photos prises lors des activités sur lesquelles je figure pour le site internet du club ou la création de flyer ;
- à utiliser mes coordonnées et mon adresse mail dans le cadre du fonctionnement interne du Club.

Fait à _____ le _____

Pour les mineurs, signature du représentant légal :

INSCRIPTION CPSE EPINAL – Saison 2022/2023

Prestations Valable du 01/09/2022 au 30 :09/2023	Tarifs	Ma Cotisation
Licence FFESSM (obligatoire pour tous les membres de plus de 16 ans)	43.00 €	
Licence FFESSM JEUNE (obligatoire pour tous les membres de 12 à 16 ans)	27.00 €	
Adhésion au club membre « non encadrant »		
Plongée et Plongée Sportive en Piscine	87.00 €	
Apnée	57.00 €	
Nage avec palmes	57.00 €	
Photo / Vidéo	92.00 €	
Adhésion au club membres mineurs et étudiants (toutes sections)	50.00 €	
Le statut d'encadrant actif implique :		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ de détenir un des diplômes suivants en plongée : E1 / E2 / E3 / E4 ; en apnée : IE1 / IE2/ MEF1 / MEF2 ; en nage avec palmes : initiateur NAP ; en PSP : E1 minimum et arbitre PSP ; ➤ d'accepter le contrôle d'honorabilité. 		
Encadrant actif piscine et milieu naturel (accepte de figurer sur la liste des directeurs de plongée (plongée / et activités associées : photo et PSP) ou responsables d'activité (apnée, NAP) établie pour les activités en piscine des mardis, mercredis et samedis.	17.00 €	
Encadrant actif en milieu naturel (possible en piscine mais sans contrainte DP)	37.00 €	
Préparation Niveaux de Plongée		
Comprend les cours théoriques, le prêt de matériels, les plongées techniques de formation avec un encadrant diplômé FFESSM et la carte de niveau.		
PE 20 Formation piscine et 6 plongées Gravière du Fort (GDF) ou équivalent	110.00 €	
PE 40 4 plongées GDF ou équivalent	80.00 €	
PA 20 8 plongées GDF ou équivalent	140.00 €	
PA 40 8 plongées GDF ou équivalent	140.00 €	
PE 60 4 plongées en mer uniquement (tarifs en fonction de la sortie)	-	
PA 60 10 plongées GDF (ne comprend pas les éventuelles plongées en mer)	170.00 €	
Plongée supplémentaire si besoin / prix par plongée	16.00 €	
Autres formations : contacter le secrétariat du club		
Sans licence et sans certificat médical		
Baptême de Plongée en piscine	10.00 €	
Baptême de Plongée en milieu naturel	25.00 €	
Pass Apnéiste ou découverte (piscine)	40.00 €	
PE 12 (piscine) avec la carte de niveau	40.00 €	
Tarif plongée si adhérent non inscrit en activité plongée - à concurrence de 3 plongées, puis gratuit.	10.00 €	
Location de matériel de plongée	Forfait	
Plongeur extérieur au Club	20.00 €/J	
Remise Famille à compter du 3 ^{ème} inscrit dans le même foyer	-30.00 €	
Remise COVID pour les adhérents inscrits en 2019/2020 et 2020/2021 qui le souhaitent, non cumulable avec tarifs encadrants, étudiants et familles.	-10.00 €	
TOTAL COTISATION		€

Moyen de paiement utilisé et référence du chèque ou du virement :